



## Tableau des garanties

Éléments	Conditions	Durée
<b>Cadre</b>	Hors chocs	5 ans
<b>Moteur</b>	Selon précautions d'utilisation*	2 ans
<b>Ecran</b>	Hors chocs	2 ans
<b>Controleur</b>	Selon précautions d'utilisation*	2 ans
<b>Tige de Selle</b>	Hors chocs	5 ans
<b>Capteur de pédalage</b>	Hors chocs	2 ans
<b>Fourche</b>	Hors chocs	2 ans
<b>Batterie</b>	Selon précautions d'utilisation*	2 ans
<b>Panne électrique</b>	Selon précautions d'utilisation*	2 ans

\* Vous pouvez consulter l'intégralité des précautions d'utilisation dans la rubrique **Téléchargements** de notre site Internet.

### Sont exclus de la garantie :

- une utilisation non conforme de votre VAE.
- au non-respect des instructions d'utilisation et précautions d'emploi.
- des éléments extérieurs ou un mauvais traitement infligé au matériel : chute, choc, accident, vandalisme.
- une réparation, une intervention, ou une modification de la batterie effectuée par des personnes ou des entités non agréées par la marque.
- une diminution de capacité inférieure à 40%.

**Tous les réglages de freins, de dérailleurs, les serrages de visses et la catégorie « réparations/ réglages léger(e)s » ne sont garantis que le 1er mois suivant la date d'achat. Au-delà d'un mois après la date d'achat, ces réglages sont facturés (voir liste des réparations).**

